



Adoption du projet de loi de finances 2021 **LE MÉPRIS À L'ÉTAT BRUT ...**

L'Assemblée nationale vient d'adopter en lecture définitive le projet de loi de finances pour 2021 (PLF 2021).

Ce dernier comprend une disposition entraînant un très large transfert des missions fiscales de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) vers la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

C'est un coup terrible porté à la première nommée (et une charge supplémentaire sur la deuxième qui subit des saignées depuis des années...).

Les travaux parlementaires furent, en quelque sorte, sans surprise. Des argumentaires dignes d'intérêt ont pourtant été apportés par bon nombre de députés et de sénateurs, s'appuyant notamment sur les travaux de la Cour des comptes. Au passage, nous remercions chaleureusement les élus concernés qui se sont investis dans ce débat. Mais, comme trop souvent dans le débat budgétaire, les éléments apportés ont été balayés d'un revers de main.

À l'inverse, nous avons entendu, d'autre part, une rhétorique pour le moins choquante pour les agents qui sont en charge de ces missions. Il a notamment été fait référence à une « inefficience » de l'Administration des Douanes. C'est tout simplement faux et, au demeurant, assez scandaleux. Il semble bien loin le temps (temporellement très proche en fait) où l'on disait que les agents des Douanes n'avaient nullement démerité dans l'affaire. C'était en tout cas le propre discours de Bercy. Voilà en tout cas un revirement qui ajoute encore du crédit à la parole publique...

La Douane perd des missions, l'agent perd son emploi... Mais l'État perd aussi un peu plus la confiance de celui/celle qui le sert au quotidien. En effet, il faudra se lever tôt pour espérer voir se soulever un grand élan d'enthousiasme parmi des agents qui ont déjà beaucoup subi. Il faut rappeler ici qu'une large partie des agents concernés ont été restructurés il y a peu et qu'on leur avait vendu une réforme ancrée dans la durée. C'est réussi...

Les choix gouvernementaux sont ce qu'ils sont. Il n'était pas nécessaire d'y ajouter l'insulte. Il est des mots et des choses qui ne s'oublient pas. Celle-ci en est manifestement une.

Nos gouvernants perdent les soignants, les policiers, les enseignants, ... On ajoute à cette liste, les agents des Douanes. Continuez donc, mesdames et messieurs les gouvernants, vous êtes sur la bonne pente... « Pente » est ici un terme employé à dessein pour la pertinence de l'administration d'État...